

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Septembre 2020

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !



Sommaire

COVID-19 : Ensemble pour demander au gouvernement d'aider les personnes en situation de pauvreté à traverser la crise par le FCPASQ et le CPQSP	P. 2, 3
Info-Loi par l'équipe de travail	P. 4
À quand l'aide pour les personnes assistées sociales ? par Roxane Blanchet de l'ADDS Rive-Sud	P. 5
Assemblée générale par Véronique Salmon	P. 6

Conférence de presse du 11 juin, « COVID-19 : ENSEMBLE POUR DEMANDER AU GOUVERNEMENT D'AIDER LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ À TRAVERSER LA CRISE



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

418 525-4983



www.addsqm.org



info@addsqm.org



8h30
à
17h

Lundi au vendredi

**COVID-19: ENSEMBLE POUR DEMANDER AU GOUVERNEMENT D'AIDER LES
PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ À TRAVERSER LA CRISE
Par le FCPASQ et le CPQSP**

Le 11 juin dernier, le **Front commun des personnes assistées sociales du Québec**, le **Collectif pour un Québec sans pauvreté et les trois partis d'opposition** organisait une conférence de presse pour exiger au gouvernement de François Legault d'aider les personnes en situation de pauvreté à traverser la crise. Voici le communiqué de presse.

Depuis le début de la crise de la COVID-19, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, le Collectif pour un Québec sans pauvreté et les trois partis d'opposition tentent d'attirer l'attention du gouvernement québécois sur le sort des personnes en situation de pauvreté qui n'ont eu accès à aucune aide d'urgence, notamment les personnes assistées sociales. Malheureusement, si le gouvernement semble prêt à tout pour relancer l'économie rapidement, il semble tout aussi déterminé à ne rien faire pour aider les personnes les plus mal prises de la société.

Ce matin, les porte-parole du Collectif et du Front commun ainsi que des député.e.s des partis d'opposition ont tenu à répéter leur message au gouvernement à l'occasion d'un point de presse devant l'Assemblée nationale. La mise à jour économique du 19 juin pourrait être une occasion pour le gouvernement d'assumer ses responsabilités et d'enfin annoncer une aide financière pour les personnes assistées sociales et toutes les personnes en situation de pauvreté qu'il a laissées tomber au cours des trois derniers mois.

TÉMOIGNAGE (Jessica Massé, Québec)

« Je suis une citoyenne à faible revenu. Depuis le début de la pandémie, tout a augmenté. L'épicerie est plus chère, il faut que je m'achète des masques pour prendre l'autobus, même la coiffeuse a augmenté ses prix. Les personnes qui ont perdu leur job à cause de la pandémie ont reçu la Prestation canadienne d'urgence, une bonne compensation. Même les étudiants qui eux aussi en arrachent ont pu avoir la PCU. Ça les aide à pouvoir compenser l'augmentation de tout. Mais nous, par contre, on n'a rien eu. Le morceau de viande coûte plus cher pour nous aussi. C'est une injustice.

« Je me sens abandonnée par mon gouvernement. Comme si moi c'était pas grave que je me prive de manger à ma faim. Comme si c'était pas grave que mon diabète augmente dans le tapis. Comme si c'était pas grave que je sois stressée sur tous les sens. Je me sens comme si le gouvernement s'en foutait de moi. J'aimerais que Jean Boulet puisse vivre ce qu'on vit, il comprendrait plus c'est quoi être délaissée. »

Simon Pouliot, pour le Front commun des personnes assistées sociales du Québec

« Depuis le début de la crise, les denrées alimentaires ont augmenté, l'obligation d'acheter des masques ravage les portefeuilles et plusieurs services d'aide communautaires ont fermé leurs portes. Les personnes assistées sociales ont eu d'énormes pertes et aucune compensation. Elles étaient déjà dans un état critique, maintenant c'est pire que pire. C'est pourquoi nous supplions pour la énième fois le ministre Boulet d'augmenter les prestations de tous les

prestataires d'aide de dernier recours ; d'ajuster toutes les prestations à 1210 \$, soit le barème de la solidarité sociale 66/72 ; et d'augmenter le crédit d'impôt pour solidarité selon les mêmes paramètres que l'augmentation du crédit d'impôt pour la TPS. »

Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté

« La plupart des personnes en situation de pauvreté en arrachent depuis le début de la crise. L'inaction du gouvernement est particulièrement choquante dans le cas des personnes assistées sociales, qui vivent dans des conditions de misère toute l'année. 1 088 \$ par mois_ au programme de solidarité sociale _ ou 690 \$ par mois _ au programme d'aide sociale, c'est nettement insuffisant pour bien vivre au Québec en temps *normal*. Imaginez en temps de *crise* ! Depuis le 27 mars, le Collectif réclame une aide d'urgence pour les personnes assistées sociales mais aussi pour toutes les personnes qui ne sont pas admissibles aux programmes d'aide récemment mis sur pied par les gouvernements canadien et québécois. Les trois partis d'opposition et une trentaine d'organisations nationales ont appuyé son appel à verser cette aide d'urgence en utilisant le crédit d'impôt pour solidarité. »

Manon Massé, Québec solidaire

« Tout le monde a été frappé de plein fouet par la pandémie, les travailleurs et les travailleuses, mais les personnes assistées sociales aussi. J'ai souvent essayé d'en convaincre le premier ministre dans les trois derniers mois. Dès le 26 mars, Québec solidaire proposait la mise en place d'un Revenu universel d'urgence pour que personne ne soit laissé derrière. On est le 11 juin. Il y a urgence d'agir ! Si le gouvernement peut trouver 280 millions \$ pour aider le Cirque du Soleil qui appartient en grande partie à des riches fonds d'investissement étrangers, il a la responsabilité morale d'aider les gens d'ici qui sont les plus mal pris de notre société. »

Harold Lebel, Parti Québécois

« Depuis le début de la pandémie, le gouvernement fait fi des plus vulnérables. Or, avec la crise, le prix des denrées a augmenté; dans certaines régions, les banques alimentaires ont vu les demandes d'aide doubler. Avant la COVID-19, les prestataires de l'aide sociale ne pouvaient même pas couvrir la moitié de leurs besoins essentiels; depuis, leur situation ne s'est certainement pas améliorée! Il n'est pas trop tard pour faire un geste pour ces gens qui n'ont reçu aucune subvention, qui n'ont bénéficié d'aucun ajustement par rapport au coût de la vie. »

Monique Sauvé, Parti libéral du Québec

« Le gouvernement doit faire preuve de sensibilité et venir en aide aux plus vulnérables de notre société. Depuis le début de la crise, sur le terrain, je constate la détresse qu'entraîne la COVID-19. L'impact de ce virus provoque des situations hors de notre contrôle et d'une ampleur sans précédent. Elle a des conséquences humaines importantes et affecte également les personnes qui bénéficient de l'assistance sociale. »

Remboursement de la Prestation canadienne d'urgence (PCU)

INFO-LOI



Par
l'équipe
de
travail

Sans tambour ni trompette, le 8 juillet 2020, le Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale envoyait un communiqué de presse concernant les remboursements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE). Autrement dit, il envoyait cette information discrètement et sans bruit.

Ce qui avait été annoncé était déjà connu. C'est-à-dire, que les prestataires qui ont reçu une aide financière de dernier recours et qui ont eu la PCU ou la PCUE doivent en informer leur agent.e.

Ensuite, les personnes assistées sociales qui ont retiré la PCU ou la PCUE et qui y avait droit, mais qui ont continué à recevoir de l'aide sociale devront rembourser l'aide sociale. Par contre, les prestataires qui ont reçu la PCU ou la PCUE et qui n'y avaient pas droit vont devoir rembourser le fédéral sans que leur chèque d'aide sociale soit touché.



JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Septembre

Nathalie Belley
Isabelle Blais
Jean Cazes
Jean Drolet
Amélie Grenier
Thierry Lord-Turgeon
Michael Marion



Christine Michaud
Linh Nguyen-Biron
André Noreau
Carole Pellerin
Monique Toutant
Hugues Tremblay



À quand l'aide pour les personnes assistées sociales?

Par Roxane Blanchet

Militante salariée à l'ADDS Rive-Sud

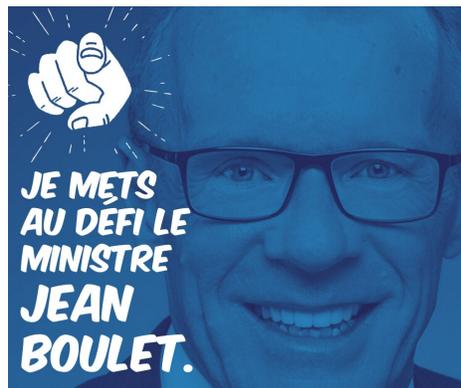
Article paru dans leSoleil le vendredi 17 juillet

C'est l'été, c'est les vacances. Tout est un peu au ralenti. Après un printemps de luttes acharnées pour revendiquer une aide financière d'urgence pour les personnes assistées sociales, les groupes de défense collective des droits sont à bout de souffle.

On ne sait plus quoi faire pour faire passer le message. Encore cette semaine, une dame m'écrit pour me rappeler que les aîné(es) vont recevoir leur aide d'urgence, mais que les personnes assistées sociales n'ont toujours rien eu. Je ne sais plus quoi lui répondre.

«Désolée madame, il n'y a plus rien à faire, le gouvernement ne vous aidera pas.» Je refuse de baisser les bras, mais le constat est désespérant : le gouvernement refuse d'accorder une aide financière d'urgence aux personnes assistées sociales. Que faire devant une telle fermeture? Que faire devant une telle déshumanisation? Parce que c'est ce dont il s'agit. En refusant d'aider financièrement les personnes assistées sociales, le gouvernement balaie d'un même souffle la dignité de ces personnes et leur droit à une protection en temps de crise. On leur fait comprendre qu'on les aide déjà et qu'elles devraient se contenter de leur chèque pour éponger les coûts de la crise.

J'aimerais bien qu'on m'explique comment une personne devrait vivre avec 690\$ par mois et soudainement payer des dépenses supplémentaires par-dessus le marché! Déshumanisation est alors un mot bien faible pour décrire ce que vivent les personnes assistées sociales. Alors, je lui réponds quoi, à la dame? Je lui répondrai que nous sommes toujours au front pour faire entendre sa voix et défendre ses droits, mais par les temps qui courent, qui écoutera?





VOUS ÊTES INVITÉ.E.S À PARTICIPER À NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE QUI A LIEU JEUDI LE 27 AOÛT. À CAUSE DE LA COVID-19, CETTE ANNÉE IL N'Y A QU'UNE ASSEMBLÉE QUI RELIE CELLE DU PRINTEMPS ET DE L'AUTOMNE, ET ELLE SE FAIT À DISTANCE PAR ZOOM. SEULES LES PERSONNES QUI N'ONT NI INTERNET ET/OU NI ORDINATEUR POURRONT PARTICIPER EN PERSONNE EN PORTANT UN MASQUE ET EN RESPECTANT LA DISTANCIATION DE DEUX MÈTRES. VOUS TROUVEREZ L'INVITATION ET L'ORDRE DU JOUR EN PIÈCE JOINTE. INSCRIPTION OBLIGATOIRE ! BIENVENU.E.S À TOUTES ET TOUS !!!!!

